

# Bulletin de Santé du Végétal

### **Grandes Cultures - LORRAINE**

### BULLETIN N°10 - EDITION DU 29 OCTOBRE 2014



#### **Céréales**

Le stade tallage est atteint dans presque 50% des parcelles. Il marque la fin du risque limaces et viroses. A des stades moins avancés, seule une présence des pucerons supérieure à 10 jours reste à surveiller.

#### Colza

<u>Charançon du bourgeon terminal</u>: Le vol se poursuit. Les premières activités de pontes sont signalées.

**Note Campagnol** 

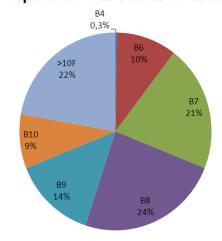
\* \* \*



#### Stade de la culture

Les stades de développement du colza se situent entre 4 et plus de 10 feuilles étalées. La grande majorité des colzas (68.9%) ont atteint ou dépassé le stade 8 feuilles étalées.

#### Répartition des stades du colza















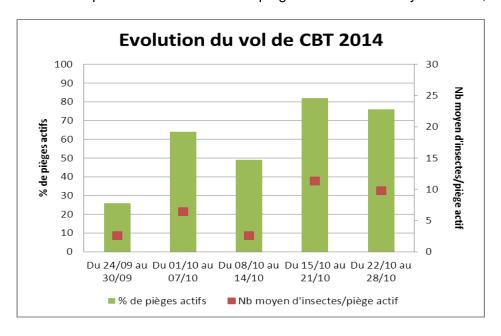




#### Charançon du bourgeon terminal

Vol des adultes

Le vol du charançon du bourgeon terminal se poursuit cette semaine. L'activité reste stable par rapport à la semaine précédente avec 76% de pièges actifs et une moyenne de 9,8 captures.



Le vol est généralisé sur l'ensemble de la région puisque 100% des pièges positionnés sur le réseau ont été actifs depuis le début du vol. La Moselle reste le département où la moyenne des captures cumulées est la plus faible avec 12,8 captures depuis le début du vol (27,3 pour la Meurthe-et-Moselle, 29,7 pour les Vosges et 22,8 pour la Meuse).

#### Maturation des femelles et activité de ponte

12 parcelles non traitées ont fait l'objet d'observations complémentaires par la FREDON. Sur les 24 femelles charançons disséquées,

- 50% ont déjà pondu,
- 33% sont gravides et prêtent à pondre,
- 16% sont en maturation ovarienne.

Des piqûres de pontes ont été signalées sur 6 des 12 parcelles observées.

Des œufs et des larves de charançon du bourgeon terminal ont été recensés sur 2 parcelles.

#### Analyse du risque à ce jour

Le vol se poursuit sur l'ensemble de la région et les premières activités de ponte ont été signalées.

- Le risque est actuellement faible à modéré sur les parcelles ayant reçu une protection spécifique depuis moins de 15 jours.
- Le risque est en augmentation sur les secteurs ayant reçu une protection depuis plus de 15 jours.
- Le risque reste élevé sur les sites n'ayant reçu aucune protection.

















Rappelons que le risque d'observer d'éventuels dégâts au printemps dépend du développement du colza à l'automne, des pertes de feuilles au cours de l'hiver et de la dynamique de reprise de végétation au printemps.



### Céréales

#### Stade de la culture

Les orges comme les blés sont majoritairement au stade 3 feuilles à début tallage, avec souvent une biomasse en végétation importante.

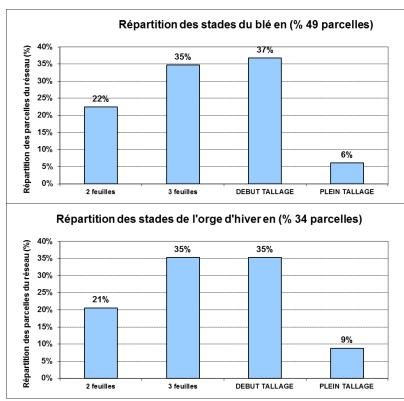


Illustration du stade début tallage :



Photo : jeune plante de blé au stade début tallage (source arvalis)

















#### Ravageurs d'automne

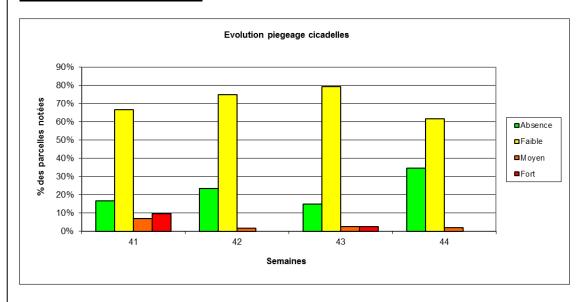
#### Cicadelles: vols en baisse

Les cicadelles aiment les après-midi douces ensoleillés mais lorsque la température passe en dessous de la barre des 12°C leur activité est naturellement en décroissance. Cet insecte ne possède pas de reflexe de refuge et les populations déclinent rapidement.

Rappel des seuils de risque, estimés par la pose de pièges englués jaunes (format A4)

30 captures hebdomadaires : mise en alerte 50 captures hebdomadaires : risque important 80 captures hebdomadaires : risque très important

Suivi des cicadelles sur céréales, pièges englués jaunes A4 en semaine 44 (du 22/10 au 28/10/14) et évolution sur 4 semaines.



Les cicadelles se font de plus en plus discrètes sur les plaques engluées jaunes.

Les situations de mise en alerte sont rares (2 sur 54 observations) : 35 piégeages sur blé à Lamorville-55 et 88 sur orge à Racrange-88) et surtout à relativiser sur des céréales au stade tallage dans les 2 cas.

#### Puceron: toujours actifs

Les conditions plus fraîches actuelles ne vont à l'inverse pas suffire à freiner leur activité. Les pucerons volent dès 10°C mais se reproduisent dès 5 °C, leur surveillance doit donc être maintenue.

#### Rappel des seuils de risque :

5% de pieds porteurs d'au moins 1 puceron au stade 1 feuille, 10% au stade 2 feuilles, 20% au stade 3 feuilles.

Présence > à 10 jours











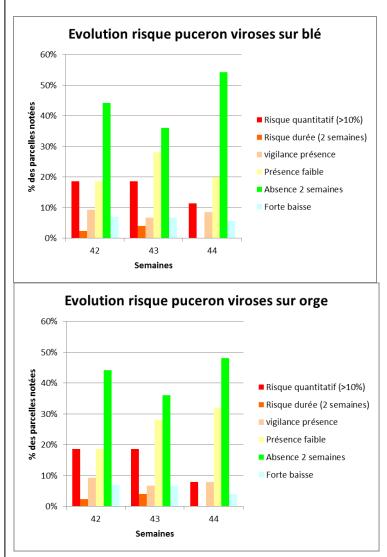






Suivi des pucerons sur blé et orge en semaine 44 (du 22/10 au 28/10/14), évolution sur 3 semaines

39 observations blé, 29 observations orge



Risque quantitatif si plus de 10% de pieds porteurs (stade moyen 2 feuilles) Risque durée si pucerons présents depuis plus de 10 jours sur la parcelle Vigilance présence ou présence faible si pucerons signalés mais inférieurs aux seuils

La situation est proche entre les parcelles d'orge et de blé. Les pucerons sont toujours observés dans environ 30% des parcelles avec présence simultanée d'ailés et d'aptères. Avec la croissance des céréales, les seuils de risque de présence instantanée ne sont cependant que rarement dépassés : 2 alertes pour des céréales au stade 2 feuilles à Lamorville-55 et Contrisson-55. La durée de vie d'un puceron étant en moyenne de 2 mois, il faut rester vigilant à ce que leur durée de présence sur les parcelles n'ayant pas encore atteint le stade tallage ne soit pas supérieure à 10 jours, quel que soit le niveau d'infestation.













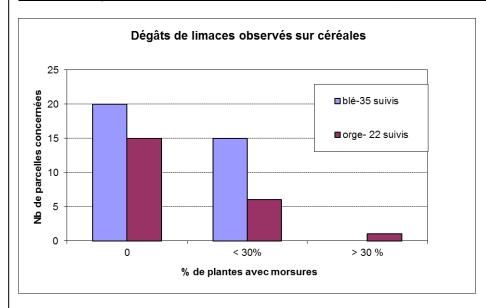




#### Limaces : des morsures en concurrence avec la pousse des céréales

Là encore et l'apparition du stade tallage est un frein naturel à l'augmentation des dégâts de morsures. Les céréales prennent définitivement l'avantage sur les limaces.

Suivi des dégâts de limaces sur céréales en semaine 44 (du 22/10 au 28/10/14)



Les morsures constatées sur 43% des blés et 32 % des orges restent inférieures au seuil de risque des 30% de pieds avec dégâts. Une seule exception sur orge au stade 3 feuilles : 40% de pieds avec morsures à Arches-88.

#### Campagnols : des dégâts signalés sur blé

5 signalements remontent cette semaine : 2 de simple présence ( < 1%) à Port-sur-seille-54 et St Hilaire en Woêvre-55, 2 de dégâts restant limités ( < 20%) à Briey-54 et Rigny St Martin-55 et 1 de dégâts importants (> 20% par zones privilégiées ) à Ville en Vermois-54.



Photo : dégâts rongeurs : vue générale d'une parcelle et morsures sur jeune plante ( source arvalis)

















### Note campagnol

#### Contexte

Cette année, nous constatons une pullulation de campagnols des champs (*Microtus arvalis*) dans les cultures d'automnes, principalement en blé et en colza. Cette pullulation s'explique probablement et entre autres choses par la douceur de l'hiver passé.

#### **Biologie**



Figure 1 : campagnol des champs – source SRPV Franche Comté

Le campagnol des champs est un petit rongeur qui se nourrit de racines, plantes, graines et bulbes. Il en consomme jusqu'à 2 fois son poids par jour.

Le mode de reproduction des campagnols est qualifié d'explosif : un couple au mois de mars peut donner jusqu'à une centaine d'individus au mois d'octobre.

Comme beaucoup de rongeurs, les populations de campagnols suivent des cycles de pullulation. Sur des durées de 3 à 5 ans, on rencontre 4 phases distinctes :

- Basse densité
- Croissance
- Pic de population
- Déclin

En Lorraine, les populations de campagnols ne sont encore pas assez conséquentes pour pouvoir déterminer précisément les phases de ce cycle. Il semblerait néanmoins que cette année puisse correspondre à une croissance. Il est techniquement possible aujourd'hui d'empêcher le phénomène de prendre trop d'ampleur.



Figure 2 : terrier de campagnol des champs – SRPV Franche Comté

#### Détecter sa présence et reconnaître les dégâts

On détecte la présence du campagnol des champs par les indices qu'il laisse : terriers en réseaux, reliés par des coulées superficielles.

Il est possible de savoir si le terrier est actif en observant les entrées de galeries : des débris végétaux y sont tirés, on y trouve des petites crottes fraiches et le dispositif de coulées et de galeries est entretenu.

Les dégâts apparaissent dans les parcelles par tâches où les cultures sont mangées. En grande cultures, elles peuvent être repérées d'assez loin, alors que dans les prairies, le couvert végétal masque les indices de présence et protège le campagnol de ses prédateurs naturels.

















#### Lutte contre les campagnols

Pour lutter efficacement contre le campagnol des champs, il est impératif de cumuler plusieurs catégories de méthodes de lutte. Il en existe 3 :

- Favorisation de la prédation: laisser les prédateurs naturel (renards, rapaces, chats sauvage et/ou domestiques...) et favoriser leurs habitats (entretien et/ou implantation de haies, pose de perchoirs pour les rapaces...); gestion du couvert végétal (un couvert court permet aux prédateurs de voir les campagnols); barrières à campagnols...
- Dérangement : Travail du sol (aussi superficiel soit-il) ; pâturage...
- Lutte directe : Piégeage ; effet blast... ou chimique.

Les 2 premières catégories de méthodes s'appliquent de façon préventive et ont pour objectif de limiter le développement du campagnol en lui créant un habitat défavorable et en le soumettant à une forte pression de prédation. Un passage de herse étrille par exemple permet de ramener des débris végétaux et de la terre dans les coulées, que le campagnol s'empresse de nettoyer. Pendant ce temps, il est vulnérable à la prédation.

La 3<sup>ème</sup> catégorie intervient lorsque que les actions déjà en place se retrouvent dépassées, mais toujours de façon précoce car au-delà d'un certain niveau d'infestation, elle devient également inefficace.

Quoi qu'il en soit, la mise en œuvre d'une seule méthode n'est pas efficace! Tout terrier vide est appelé à être recolonisé, la lutte contre le campagnol se prévoit dans le temps et de manière préventive, elle se résonne à l'échelle du système de culture. Les 3 maîtres mots de la lutte contre le campagnol des champs sont : Surveillance, prévention et actions précoces.

Les systèmes de travail du sol simplifiés sont plus sensibles car le dérangement est moindre, dans ce cas il ne faut pas hésiter à disposer des perchoirs dans les parcelles et en bordure pour les rapaces et à faucher les bords de parcelles et chemins enherbés. Même dans ce cas, le passage d'outils de travail du sol très superficiel tels que les herses étrilles, scarificateurs de prairies... influent sur l'habitat et la prédation des campagnols, sans aller à l'encontre des règles de l'Agriculture de Conservation.

#### **Point sanitaire**

Les différentes espèces de campagnols peuvent être porteurs de maladies transmissibles à l'homme telles que l'échinococcose alvéolaire ou encore la maladie du poumon de l'éleveur. C'est pourquoi il faut être prudent en cas de forte infestation dans les cultures fourragères fauchées et mettre des gants de traitement en cas de manipulations de campagnols morts ou vivants.

En lorraine, on rencontre également le campagnol terrestre (*Arvicola terretris*) qui est un rongeur fouisseur détectable par des tumuli (espèces de taupinières) disposées en réseaux. Plus rare en grandes cultures, il peut provoquer d'importants dégâts en prairie et en cultures pérennes et maraichères. Les méthodes de lutte regroupent les mêmes principes que pour les campagnols des champs mais sont parfois plus compliqués à mettre en œuvre en fonction des cultures en place.

















#### Point réglementaire

L'arrêté interministériel du 14 mai 2014 relatif au contrôle des populations de campagnols nuisibles aux cultures ainsi qu'aux conditions d'emplois des produits phytopharmaceutiques contenant de bromadiolone, rend la lutte chimique possible en Lorraine, mais sous conditions strictes. Il faut entre autres choses justifier d'être en basse densité de population de campagnols.

En effet, les prédateurs de campagnols et les espèces attirées par les grains empoisonnés peuvent subir une mortalité importante par ingestion direct ou indirecte de bromadiolone. C'est pourquoi ce produit n'est disponible qu'auprès de la FREDON Lorraine, après avoir remplis les conditions fixées par l'arrêté. Pour plus de renseignement, contacter la FREDON Lorraine (03 83 33 86 70).

#### Réalisation des traitements chimiques

Aujourd'hui, pour pourvoir disposer d'appâts à base de bromadiolone, il faut :

- Etre formé ou s'engager par écrit à suivre une formation concernant la gestion des campagnols et l'utilisation des appâts empoisonnés et être à jour de cotisation à la FREDON;
- Signer le document d'informations sur la problématique ;
- réaliser un comptage selon le protocole de la diagonale indiciaire (disponible auprès de la FREDON Lorraine), estimer les surfaces réelles à traiter et transmettre tous les documents à la FREDON par email, fax ou courrier ;
- En cas de densité relative de campagnols inférieur ou égale à 1/3 et de surfaces de terriers raisonnables, le traitement est autorisé et la FREDON diffuse un avis de traitement dans le cadre de l'information au public;
- Réaliser les traitements en respectant les conditions fixées par l'arrêté du 14 mai
  2014 Seuls les traitements à la canne distributrice sont autorisés;
- Remonter les informations relatives aux traitements (dates, parcelles, quantités d'appâts...) à la FREDON à chaque fin de campagne de traitement (fin de validité de l'avis au public).

Ce bulletin est disponible sur le site internet de la CRAL www.cra-lorraine.fr et le site de la DRAAF Lorraine www.draaf.lorraine.agriculture.gouv.fr

Action pilotée par le ministère en charge de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018

Bulletin rédigé par Arvalis, le Cetiom et la Fredon et édité sous la responsabilité de la Chambre d'Agriculture de Lorraine, avec la participation de Arvalis Institut du végétal, Avenir Agro, l'Alpa, Alter Agro, le Cetiom, la Chambre d'Agriculture de Meurthe-et-Moselle, la Chambre d'Agriculture de la Meuse, la Chambre d'Agriculture de Moselle, la Chambre d'Agriculture des Vosges, la Coopérative Agricole Lorraine, Emc2, EstAgri, la Fredon Lorraine, Gpb Dieuze-Morhange, Hexagrain, Lorca, Sodipa Agri, Soufflet Agriculture, le Sral Lorraine (DRAAF), Vivescia.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles d'un réseau de parcelles suivies par ces partenaires : il donne une tendance de la situation sanitaire dans la région, mais celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre Régionale d'Agriculture de Lorraine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

Pour tous renseignements, contacter : François-Xavier SCHOTT – Animateur Inter-Filières - 03.83.96.85.02 Chambre Régionale d'Agriculture de Lorraine – bâtiment i – 9, rue de la vologne – 54520 LAXOU















